

Economies à France Télévisions : la menace d'une motion de défiance

Audiovisuel La suppression de postes à "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête" crispe.

Ce jeudi après-midi, lors d'une assemblée générale organisée par la Société des journalistes de France Télévisions, les salariés ont décidé à l'unanimité (deux voix contre et une abstention sur près de 300 personnes) d'organiser une motion de défiance contre la patronne du groupe public, Delphine Ernotte, si elle refusait de recevoir les membres de la SDJ. En cause: le projet de la direction de l'information de réaliser des économies sur les magazines "Envoyé spécial" et "Complément d'enquête".

La rumeur enflait depuis plusieurs jours : les 33 CDD de reporters des magazines pourraient être supprimés. Mardi, dans une lettre ouverte adressée à la patronne de France Télévisions, les rédactions de ces deux magazines écrivaient: "Alors que France Télévisions a pour obligation de supprimer l'an prochain 66 équivalents temps plein (ETP) sur les 1338 que compte la rédaction, nous venons d'apprendre par accident que notre propre direction vous propose de supprimer jusqu'à 30 ETP dans les magazines – dont les effectifs s'élèvent à moins de 100 personnes, hiérarchie et production comprises. Nous qui représentons moins de 7% des effectifs de l'information, pourquoi devrions-nous supporter près de 50% des efforts en termes d'emplois? Nous ne l'accepterons pas".

Une diffusion mensuelle?

Concrètement, cela pourrait se traduire par un passage à une diffusion mensuelle des deux magazines "les plus emblématiques du service public", présentés par Elise

Lucet et Thomas Sotto. "Rien n'est encore tranché", a tenté de rassurer, mercredi sur France Inter, Yannick Letranchant, le directeur de l'information. Ce jeudi soir, dans un message adressé aux équipes de direction de l'information, il précisait: "A aucun moment, nous n'avons envisagé de porter atteinte aux marques 'Envoyé spécial' et 'Complément d'enquête' qui sont au cœur de l'identité de service public".

Plusieurs syndicats ont demandé la tenue d'un comité d'entreprise extraordinaire qui pourrait être accolé au prochain CE ordinaire à la mi-décembre. "Cette demande concerne un seul point: l'économie budgétaire envisagée à France Télévisions, tous secteurs confondus", précise Salim Larfa, secrétaire du CE siège.

50 millions en moins

La direction oppose, de son côté, les économies imposées par le gouvernement: un budget 2018 réduit de 50 millions d'euros.

"Ce qui est patent, c'est que sur les économies, la direction a trouvé un axe de communication et s'appuie là-dessus avec certains partenaires sociaux comme la CGT et FO, en reportant la faute sur le gouvernement, déplore Salim Larfa. Or, poursuit-il, on supprime des CDD mais on nous demande de passer des commandes à l'étranger, qui coûtent de 30 à 50% plus cher en cash!" Le journaliste sportif

Thierry Vildary, élu au CE et au CCE, poursuit le raisonnement: "Cela permet uniquement d'afficher des économies en gestion RH... Et c'est la mission du service public que de garantir une information indépendante. Un sujet comme celui sur Bygmalion n'aurait peut-être pas été diffusé s'il n'avait été réalisé par Tristan Wallecks, un journaliste maison". Selon "Le Monde", la direction a promis de prendre une décision "dans les prochains jours".

Caroline Gourdin, à Paris